

Bulletin  
municipal  
d'information

Septembre 2008

n°1

# Pommarivik Le Vicomte



Folgoat



# Sommaire

|  |           |                                     |           |
|--|-----------|-------------------------------------|-----------|
| ▶ <b>Édito - Mot du Maire</b>                      | <b>2</b>  | ▶ <b>Vie associative</b>            | <b>19</b> |
| ▶ <b>Vie municipale</b>                            | <b>3</b>  | Amicale du Folgoat                  | 19        |
| Le nouveau Conseil Municipal 2008/2014             | 3         | Bibliothèque                        | 20        |
| Installation du Conseil Municipal                  | 3         | Tennis                              | 20        |
| Budget Communal                                    | 6         | Comité d'animation                  | 21        |
| Budget Assainissement                              | 8         | Comité de Jumelage                  | 22        |
| Le Conseil Municipal en Bref                       | 10        | Mammen                              | 23        |
| Commission Espaces Publics / Développement durable | 12        | Entente sportive Pommerit-Le Merzer | 23        |
| Vote des subventions aux associations              | 13        | Rando du Leff                       | 24        |
| Centre de loisirs                                  | 14        | Samuel Autonomie                    | 25        |
| Commission voirie                                  | 14        | Volley Club du Leff                 | 25        |
| Commission travaux                                 | 15        | Sapeurs Pompiers                    | 26        |
| ▶ <b>C.C.A.S. et Résidence de l'If</b>             | <b>16</b> | Amicale des aînés                   | 26        |
| Le personnel formé à l'humanité                    | 16        | Bagad                               | 27        |
| Les amis des résidents                             | 16        | Le Bathyscaphe                      | 27        |
| ▶ <b>HORAIRES / PERMANENCES</b>                    | <b>16</b> | Maxi Dance                          | 28        |
| ▶ <b>Vie scolaire</b>                              | <b>17</b> | Les fonceurs                        | 28        |
| Amicale laïque                                     | 17        | UFAC                                | 29        |
| École élémentaire publique                         | 17        | Solidarité inter associations       | 29        |
| École maternelle publique                          | 18        | Ti Pass                             | 30        |
| École Ste-Anne                                     | 18        | ▶ <b>Autres</b>                     | <b>30</b> |
|  |           | Co-voiturage et Tibus               | 30        |
|  |           | Rappel des tarifs publics 2008      | 31        |

## Édito - Mot du Maire

C'est le premier bulletin de la nouvelle équipe municipale que vous avez élue le 9 mars dernier. Je profite de cette occasion pour vous remercier de la confiance que vous avez accordée à toute la liste représentée par 10 élus sortants et 9 nouveaux élus. L'équipe municipale, élue pour 6 années, travaille pour mettre en place les objectifs présentés lors de la campagne électorale, elle est à l'écoute de vos attentes et pour la mise en œuvre de projets dans l'intérêt général.

Lors de l'élaboration des commissions, nous avons donné à certaines d'entre elles, des orientations conformes à notre profession de foi, comme le développement durable, les économies d'énergies, la citoyenneté et la démocratie participative.

Nous avons affirmé notre souhait d'ouvrir les commissions municipales à des membres extérieurs et ce sont **près de 30 demandes citoyennes** qui sont parvenues en mairie et qui participent avec les élus aux différentes commissions, tant celles qui ont un caractère légal comme CCAS, Commission Contributions directes, Révision des listes électorales, que les autres, dont l'ouverture a été décidée par le conseil municipal lors de son installation : Assainissement collectif, Communication et Bulletin municipal, Espaces publics / développement durable et Fleurissement, ainsi que Travaux / maîtrises des énergies et voiries.

**Notre équipe au-delà de l'échelon communal, s'implique :**

- A la Communauté de Communes de Lanvollon Plouha (4 délégués communautaires, dont une vice présidence) et au sein des commissions de cette instance,

- Ainsi qu'au Pays de Guingamp (une représentation au Conseil d'administration, par délégation de la CCLP),

**Les premières préoccupations et enjeux de ce mandat, seront de poursuivre chantiers ou études réalisés, par l'équipe précédente dont notamment :**

- La restructuration de la station d'assainissement collectif, dont les 1<sup>ers</sup> travaux devront démarrer au cours du dernier trimestre 2008, pour très certainement durer de façon discontinue sur 3 ans,
- La finalisation de l'opération cœur d'îlot, dont déjà plusieurs lots sont réservés et les 1<sup>ers</sup> projets de construction, devraient démarrer là aussi au cours du dernier trimestre de l'année 2008,
- Les préoccupations de développement de la commune (développement de l'urbanisation, le maintien et le développement des services de proximités, des activités économiques).....

Lors de la campagne municipale, ce temps fort a été l'occasion aux candidats et candidates de notre équipe, **de visiter les 750 foyers de la commune en binôme**. Ces temps de rencontre, d'échanges privilégiés et d'écoute, nous ont permis de recueillir de nombreuses observations de votre part. L'équipe municipale analyse toutes les observations et suggestions recueillies au cours de la campagne électorale. Nous avons collecté près de «**150 doléances ou préoccupations**», liées très souvent à une **envie de bien être et de bien vivre à Pommerit le Vicomte**.

**Le Maire / Alain GAUTIER**

## Le Nouveau Conseil Municipal 2008 / 2014



## Installation du Conseil Municipal

Le conseil municipal issu des élections du 09 mars 2008, s'est réuni en 1<sup>ère</sup> séance plénière, en présence de nombreux citoyens et citoyennes pommeritains, pour son installation le dimanche 16 mars 2008. Il est revenu au doyen d'âge, Raymond UNVOAS, de faire l'introduction et de préciser le déroulement de ce 1<sup>er</sup> conseil. Après avoir rendu hommage à l'équipe sortante et tout particulièrement en direction de Jean

Le FLOCH, (maire Honoraire), Anne Marie SAIZOU, Jean Jacques GUILLOU, Christiane TANGUY, Nelly IGIGABEL, Monique MARLY, Jean Claude HERVIOU et Nadine RAOUL dont certains ou certaines ont consacré près de 30 ans à la vie publique et au développement de la commune, il est procédé à l'élection du maire. Alain GAUTIER est élu à la majorité absolue.



**Le bureau municipal**

M. Alain GAUTIER, prenant la présidence de la suite du conseil municipal, propose avant de passer à l'élection des adjoints, que le bureau municipal soit composé de 5 adjoints et 2 conseillers délégués, cela dans un souci de partage des responsabilités et de la mise en œuvre du programme, présenté lors de la campagne électorale, notamment au regard du développement durable, des économies d'énergies, de la démocratie participative. Cette orientation étant adoptée à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal, il est procédé à l'élection individuelle des adjoints :

▶ **1<sup>er</sup> adjoint : Michel LANCIEN :**

Il assurera toutes les suppléances du maire empêché et assurera les délégations de Communication, politique générale liée aux Affaires Scolaires, de la Vie Associative, de la Jeunesse et de la Culture.

▶ **2<sup>ème</sup> adjointe : Françoise BARS :**

Elle assurera les fonctions de Services à la Population et les Affaires Sociales, notamment en lien avec le président du CCAS et la gestion de la résidence de l'If.

▶ **3<sup>ème</sup> adjointe : Laurence Le METAYER – MORICE :**

Elle assurera les fonctions relatives aux Finances et à l'Assainissement Collectif.

▶ **4<sup>ème</sup> adjoint : Claude MARQUIER :**

Il assurera les fonctions relatives aux Patrimoine bâti (travaux et entretien) et maîtrise des énergies,

▶ **5<sup>ème</sup> adjoint : Daniel BOULBIN :**

Il assurera les fonctions relatives à la voirie (travaux et entretien).

Par ailleurs, conformément à la réglementation et aux possibilités légales, le maire propose d'attribuer deux délégations :

▶ **1<sup>ère</sup> délégation : Stéphane MENGUY :**

Il sera l'interlocuteur direct pour les affaires scolaires, le centre aéré et en lien direct avec le 1<sup>er</sup> adjoint.



**Le conseil municipal**

▶ **2<sup>ème</sup> délégation : Raymond UNVOAS :**

Il sera l'interlocuteur direct sur tous les sujets liés aux espaces publics et le développement durable.

**Indemnités du maire, des adjoints et délégués :**

Le maire et les adjoints, bénéficiaires d'indemnités réglementaires, en proposent la répartition suivante, afin que les conseillers délégués puissent également en bénéficier, sans pour autant que celles-ci n'excèdent l'enveloppe admise légalement, qui est de 57 000 € / an, pour une commune de strate de population comme Pommerit Le Vicomte. Les indemnités de fonction sont réparties mensuellement et individuellement sur la base suivante :

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| - Mairie            | : 1 569 € |
| - Les 5 adjoints    | : 518 €   |
| - Les deux délégués | : 267 €   |

**Mise en place des commissions municipales & délégations :**

Après un tour de table et des échanges sur les objectifs des commissions, la répartition des responsabilités et la volonté d'inciter au volet participatif et d'ouverture, il est convenu de lancer un appel à la population souhaitant s'investir dans des commissions, en plus de celles qui ont une obligation de personnes extérieures (Centre Communal d'Action Sociale/CCAS, Contributions directes, Révision des listes électorales) dont notamment :

- L'assainissement collectif,
- Travaux et maîtrise d'énergie,
- Communication et Bulletin municipal,
- Voirie,
- Espaces publics / Développement durable et Fleurissement.

Cet appel à la population a eu un écho favorable, puisque près de **30 demandes de participation aux commissions sont parvenues en mairie.**

En conséquence, il en est ressorti le tableau des commissions, ci-dessous :

| <i>Le Maire (ou son représentant) préside de droit toutes les commissions</i> |                              |                            |                             |                               |                             |
|---|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| CCAS  | Conseil communaut.           | Contribut° Directes        | Révis° Listes Electorales   | APPEL d'OFFRES                | Assainis. Collect           |
| GAUTIER Alain (Pd)  | GAUTIER Alain                | GAUTIER Alain (Pd)         | TOURBOT Nadine              | GAUTIER Alain (Pd)            | LE METAYER/MORICE L.        |
| LANCIEN Michel  | LANCIEN Michel               | LE METAYER/MORICE L.       | ILLIEN Monique              | LE METAYER/MORICE L.          | LANCIEN Michel              |
| BARS Françoise  | BARS Françoise               | MARQUIER Claude            | UNVOAS Raymond              | MARQUIER Claude               | MARQUIER Claude             |
| MICHEL Christel   | LE METAYER/MORICE L.         | EVEN Dominique             | Représentants Préfet        | BOULBIN Daniel                | GUYOMARD Gérard             |
| HIVARD Josiane  | <b>suppléants</b>            | RAISON Joël                | RAISON Muriel               | <b>Suppléants</b>             | LE CALVEZ Christophe        |
| VINCENT Josiane   | GUYOMARD Gérard              | MORICE André               | HELLEQUIN Pascal            | LANCIEN Michel (Rpt Maire)    | LE MOINE Patricia           |
| QUITTANCON Françoise  | LE MOINE Patricia            | DEBELLECISZE J.Baptist     | En cours                    | UNVOAS Raymond                | GUEGAN Nicolas              |
| ALLAIN Yves   | HIVARD Josiane               | <b>suppléants</b>          | Représentants TGI           | LE CALVEZ Christophe          | GUEGAN Michèle              |
| LE MEUR Michel  | ILLIEN Monique               | LANCIEN Michel (Rpt Maire) | TROALIC Emile               | MENGUY Stéphane               |                             |
| <b>COMITE CANTONAL</b>  |                              | TOURBOT Nadine             | BRUNEAU J.Y.                |                               |                             |
| GAUTIER Alain   | <b>PAYS de GUINGAMP</b>      | HIVARD Josiane             | CROM Joseph                 |                               |                             |
| BARS Françoise  | GAUTIER Alain                | GEORGELIN Mickaël          |                             |                               |                             |
| <b>BANQUE ALIMET.</b>   | LANCIEN Michel (CCLP)        | PERROT Yannick             |                             |                               |                             |
| BARS Françoise  |                              | NICOLAS Michel             |                             |                               |                             |
| THEREZIEEN Béatrice   |                              | DEVILLENEUVE Geoffroy      |                             |                               |                             |
| <b>FINANCES</b>   | <b>TRX maîtrise énergies</b> | <b>Voirie</b>              | <b>Communicat°/Bulletin</b> | <b>Aff.Scolaires/garderie</b> | <b>Esp. publics/Fleuris</b> |
| LE METAYER/MORICE L.  | MARQUIER Claude              | BOULBIN Daniel             | LANCIEN Michel              | MENGUY Stéphane               | UNVOAS Raymond              |
| LANCIEN Michel  | GEORGELIN Mickaël            | LE METAYER/MORICE L.       | LE MOINE Patricia           | LANCIEN Michel                | LE METAYER/MORICE L.        |
| BARS Françoise  | LE CALVEZ Christophe         | EVEN Dominique             | HIVARD Josiane              | BARS Françoise                | ILLIEN Monique              |
| MARQUIER Claude   | LE METAYER/MORICE L.         | PRIGENT Jean Pierre        | GUYOMARD Gérard             | TOURBOT Nadine                | LE CALVEZ Christophe        |
| BOULBIN Daniel  | MENGUY Stéphane              | ILLIEN Monique             | COLOMBARD Claudy            | GEORGELIN Mickaël             | LE MOINE Patricia           |
| UNVOAS Raymond  | LANCIEN Michel               | GEORGELIN Mickaël          | PERROT Yannick              | LE CALVEZ Christophe          | COLOMBARD Claudy            |
| MENGUY Stéphane   | GUEGAN Nicolas               | LE GUILLOUX J.Jacq         | COLLET Alain                | LE METAYER/MORICE L.          | IGIGABEL Nelly              |
| et tous les conseillers municipaux disponibles                                | COLLET Alain                 | GOULAN Jean Yves           |                             | THEREZIEEN Béatrice           | LE POMMELEC Louis           |
|   |                              | COLIN Michel               |                             |                               | GUEGAN Michèle              |
|   |                              | GUEVEL Frédéric            |                             |                               | PINEL Christophe            |
|   |                              |                            |                             |                               | MORVAN Claude               |
| <b>Gestion du Personnel</b>   | <b>Restaurat°scolaire</b>    | <b>Urbanisme/Dév.Cne</b>   | <b>Etude Dde Subvent°</b>   | <b>Convent°Ecole Ste Anne</b> | <b>CENTRE AERE</b>          |
| GAUTIER Alain   | MENGUY Stéphane              | GAUTIER Alain              | LANCIEN Michel              | LANCIEN Michel                | MENGUY Stéphane             |
| LANCIEN Michel  | LE CALVEZ Christophe         | LANCIEN Michel             | LE METAYER/MORICE L.        | BARS Françoise                | LANCIEN Michel              |
| BARS Françoise  | THEREZIEEN Béatrice          | LE METAYER/MORICE L.       | GAUTIER Alain               | LE METAYER/MORICE L.          | BARS Françoise              |
| LE METAYER/MORICE L.  | BARS Françoise               | MARQUIER Claude            | LE MOINE Patricia           | MENGUY Stéphane               | MICHEL Christel             |
| MENGUY Stéphane   | LANCIEN Michel               | LE MOINE Patricia          | HIVARD Josiane              |                               | LE METAYER/MORICE L.        |
| PRIGENT Jean Pierre   | TOURBOT Nadine               | BOULBIN Daniel             | PRIGENT Jean Pierre         |                               |                             |
| GUYOMARD Gérard   | GEORGELIN Mickaël            | HIVARD Josiane             |                             |                               |                             |
| MARQUIER Claude   | LE METAYER/MORICE L.         | EVEN Dominique             |                             |                               |                             |
| THEREZIEEN Béatrice   |                              |                            |                             |                               |                             |
| <b>Com Voie Foncière</b>  | <b>S.D.E</b>                 | <b>Mission Locale</b>      | <b>POMPIERS</b>             | <b>S I AT / SMCG</b>          | <b>Office Tourisme</b>      |
| GAUTIER Alain   | MARQUIER Claude              | BARS Françoise             | EVEN Dominique              | BOULBIN Daniel                | LANCIEN Michel              |
| BARS Françoise  | LE CALVEZ Christophe         | MICHEL Christel            |                             | PRIGENT Jean Pierre           |                             |
| VINCENT Jean Yves   | <b>Synd.Gend.Pontrieux</b>   |                            |                             |                               |                             |
|   | GAUTIER Alain                |                            |                             |                               |                             |

### COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

| ECONOMIE        | ORDURES MENAGERES           | SOLIDARITE ACT°SOC    | QUALITE SCE PUBL.    | TRX INFRASTRUCTURE      | RESSOURCES B.V.      |
|-----------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|
| LANCIEN Michel  | GAUTIER Alain               | BARS Françoise        | BARS Françoise       | GAUTIER Alain (Vice Pd) | GUYOMARD Gérard      |
|                 | LE METAYER/MORICE L.        | TOURBOT Nadine        | LE METAYER/MORICE L. | MARQUIER Claude         | LE METAYER/MORICE L. |
|                 |                             | MICHEL Christel       |                      |                         | BOULBIN Daniel       |
|                 |                             | LANCIEN Michel        |                      |                         |                      |
| <b>SPORT</b>    | <b>DIFFUSION ARTISTIQUE</b> | <b>TOURISME PATR.</b> |                      |                         |                      |
| MENGUY Stéphane | LANCIEN Michel              | LE MOINE Patricia     |                      |                         |                      |
|                 |                             | HIVARD Josiane        |                      |                         |                      |

## Budget communal...



## ► BUDGET GENERAL

### Compte administratif 2007 :

#### Section de fonctionnement :

L'année budgétaire 2007 aura été marquée par une maîtrise des charges à caractère général et une optimisation de la trésorerie. Par ailleurs l'annuité correspondant à l'emprunt contracté en 2006 pour acquérir les murs de la supérette est compensée par le loyer (augmentation des revenus des immeubles).

#### Section d'investissement :

Les faits marquants de 2007 sont le démarrage de la phase opérationnelle de l'aménagement urbain « cœur d'îlot » et de Hent ar Mor. Ceci explique un déficit d'investissement reporté pour 2008 de 91900 € en attendant la réalisation d'un emprunt dès que les travaux seront finis.

## ► SECTION DE FONCTIONNEMENT 2007

| DEPENSES  |                   |
|---|-------------------|
| Charges à Caractère Général (Achat, fournitures, entretien, taxes, prestations, divers) | 283 867,53        |
| Frais de personnel  | 431 730,70        |
| Charge de gestion courantes (subventions, participations et indemnités des élus)        | 118 477,18        |
| Charges Financières (intérêts des emprunts)   | 70 045,27         |
| Charges diverses et dépenses imprévues  | 21 995,41         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>926 116,09</b> |

| RECETTES  |                     |
|---|---------------------|
| Produits des services (funéraires, cantine, garderie et divers) | 66 688,28           |
| Impôts et taxes   | 519 461,94          |
| Dotations et participations de l'état                           | 641 634,62          |
| Autres produits de gestion courante et revenus des immeubles    | 55 274,23           |
| Atténuation de charges (remboursement frais de personnels)      | 12 590,94           |
| Produits exceptionnels  | 22 143,61           |
| Excédent de l'exercice antérieur                                | 765,20              |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 318 558,82</b> |

## ► SECTION DE D'INVESTISSEMENT 2007

| DEPENSES   |                     |
|--|---------------------|
| Remboursement d'emprunts                                     | 115 933,77          |
| Remboursement de Caution                                     |                     |
| Tirage sur ligne de trésorerie                               | 450 000,00          |
| Différence sur réalisation (opération de cession)            | 19 537,07           |
| Operations d'équipement                                      | 458 381,61          |
| les principales dépenses d'équipement ont été les suivantes: |                     |
| Matériels Mairie : 1 107.35 €                                |                     |
| Matériels foyer des jeunes : 2 779.15 €                      |                     |
| Matériels cantine : 8 462.67 €                               |                     |
| Materiels école cantine : 25 365.13 €                        |                     |
| Travaux Ecole: 12 006.98 €                                   |                     |
| Matériels Service technique :26 031.65 €                     |                     |
| Travaux service technique : 1 662.44 €                       |                     |
| Travaux salle socioculturelle : 1 941.75 €                   |                     |
| Restauration chapelle du paradis : 23 345.24 €               |                     |
| Travaux cimetière : 1 333.30 €                               |                     |
| Aménagement urbain cœur d'îlot :47 328.94 €                  |                     |
| restauration du Terrain des sports :4 889.35 €               |                     |
| travaux de Voirie :62 951.58 €                               |                     |
| Nouvelle Mairie :4 630.32 €                                  |                     |
| Plu/Padd : 15 135.92 €                                       |                     |
| Salle des sports : 1 113.54 €                                |                     |
| Abords de la Mairie : 576.49 €                               |                     |
| Aménagement Hent Ar Mor : 77 092.16 €                        |                     |
| Bibliothèque : 32 427.88 € Travaux                           |                     |
| Matériels de bureau Bibliothèque : 14 082.80 €               |                     |
| Local de foot : 9 400.26 € Travaux                           |                     |
| Parking école de musique : 20 719.02 €                       |                     |
| Abris bus : 2 511.00 €                                       |                     |
| Acquisition d'immeuble : 61 486.69 €                         |                     |
| Eclairage public   | 81 805,40           |
| Déficit d'investissement reporté                             | 200 789,52          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1 326 447,37</b> |

### RECETTES

|                                    |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| FCTVA                              | 189 399,00          |
| Don et legs ancien crédit agricole | 60 000,00           |
| Subvention d'investissement        | 120 471,01          |
| Tirage sur ligne de trésorerie     | 450 000,00          |
| Excédent de fonct capitalisé       | 394 000,00          |
| Opération de cession               | 20 733,07           |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>1 234 603,08</b> |

## Budget Prévisionnel 2008

### ► Budget Principal

Le budget prévisionnel 2008 a été adopté en Conseil Municipal le 03 avril 2008, sans augmentation de la pression fiscale.

Les taux sont maintenus pour :

- > La Taxe d'habitation : 16.53 %
- > La Taxe sur le foncier bâti : 25.59 %
- > La Taxe sur le foncier non bâti : 74.58 %

### ► Budget primitif de 2008 :

#### Section de fonctionnement :

Compte-tenu des élections municipales, le BP 2008 reprend dans les grandes masses financières celui de 2007. Quelques postes sont fortement mis à mal comme celui des combustibles compte-tenu de la flambée du pétrole. Des travaux seront nécessaires pour intégrer cette nouvelle donne conjoncturelle.

#### Section d'investissement :

Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 559 100 € dont les principaux postes sont l'aménagement urbain « cœur d'îlot », celui de hent Ar Mor et l'éclairage public.

Les autres opérations d'équipement mettent en évidence la volonté de maintenir le patrimoine communal (voirie, bâtiments, chapelle et église ainsi que les espaces publics).

### ► SECTION DE FONCTIONNEMENT 2008

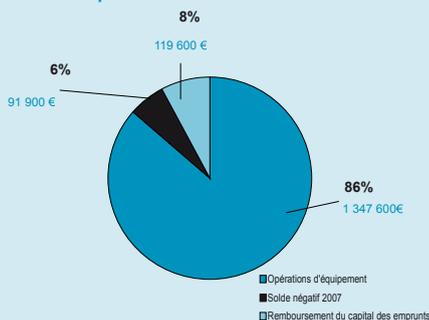
| DEPENSES  |                     |
|---|---------------------|
| Charges à Caractère Général (Achat, fournitures, entretien, taxes, prestations, divers) | 350 000,00          |
| Frais de personnel  | 453 000,00          |
| Charge de gestion courantes (subventions, participations et indemnités des élus)        | 148 050,00          |
| Charges Financières (intérêts des emprunts)   | 81 000,00           |
| Charges diverses et dépenses imprévues  | 5 950,00            |
| Dotations aux amortissements  | 17 000,00           |
| Virement à la section d'investissement  | 189 000,00          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 244 000,00</b> |

| RECETTES  |                     |
|---|---------------------|
| Produits des services (funéraires, cantine, garderie et divers) | 58 000,00           |
| Impôts et taxes   | 493 000,00          |
| Dotations et participations de l'état                           | 640 000,00          |
| Autres produits de gestion courante et revenus des immeubles    | 53 000,00           |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 244 000,00</b> |

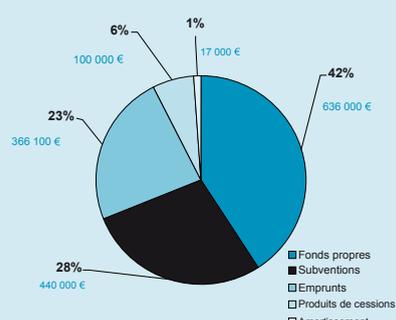
### ► SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget prévisionnel d'investissement 2008 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 559 100 €

Dépenses d'investissement 2008



Recettes d'investissement 2008



### Détail des opérations d'équipement pour l'année 2008 en €

|   |                     |
|---|---------------------|
| Materiels pour la cantine                 | 1 200,00            |
| Matériels pour les écoles                 | 3 700,00            |
| Materiels Salle Socio culturelle          | 3 300,00            |
| Matériels bibliothèque                    | 500,00              |
| Matériels Services techniques             | 21 100,00           |
| Travaux bibliothèque                      | 3 000,00            |
| Travaux de Voirie                         | 58 000,00           |
| Travaux Ecoles                            | 25 000,00           |
| Travaux salle des sports                  | 2 000,00            |
| Travaux eglise                            | 10 000,00           |
| Travaux espaces publics                   | 5 000,00            |
| Restauration chapelle du Paradis          | 38 900,00           |
| Eclairage Public                          | 146 000,00          |
| PLU/PADD                                  | 6 300,00            |
| Acquisitions de Terrains                  | 19 500,00           |
| Nouvelle Mairie                           | 12 500,00           |
| Etude entrée de bourg de la corderie      | 12 000,00           |
| Travaux Maison des associations           | 4 100,00            |
| Signalisation                             | 5 000,00            |
| Aménagement urbain cœur d'îlot            | 900 000,00          |
| Aménagement urbain Hent Ar Mor            | 60 000,00           |
| Aménagement Boulodrome                    | 2 150,00            |
| Aménagement terrain des sports            | 3 600,00            |
| Aménagement cimetièrre-église             | 1 000,00            |
| Mobiliers espaces publics                 | 350,00              |
| Abris bus                                 | 3 400,00            |
| <b>Total des opérations d'équipements</b> | <b>1 347 600,00</b> |

*Budget Assainissement...*



#### SECTION D'EXPLOITATION / FONCTIONNEMENT

| <b>DÉPENSES</b>  | <b>CA 2007</b>   | <b>BP 2008</b>    |
|--|------------------|-------------------|
| Dépenses courantes d'exploitation                      | 41158,90         | 521 20,00         |
| Prélèvement pour l'autofinancement des investissements |                  | 120 00,00         |
| Interêts des emprunts                                  | 3669,73          | 37 00,00          |
| Dotations aux amortissements                           | 34886,53         | 359 10,00         |
| <b>Total</b>   | <b>79715,16</b>  | <b>1037 30,00</b> |
| <b>RECETTES</b>  | <b>CA 2007</b>   | <b>BP 2008</b>    |
| Excédent reporté                                       | 27926,29         | 237 00,00         |
| redevance assainissement                               | 78577,03         | 740 00,00         |
| Prime d'épuration                                      | 2717,00          | 20 00,00          |
| Autres produits de gestion courante                    | 2685,91          |                   |
| Taxe de raccordement                                   | 500,00           |                   |
| Amortissement des subventions                          | 4026,00          | 40 30,00          |
| <b>Total 2007</b>                                      | <b>116432,23</b> | <b>1037 30,00</b> |

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 36 700 €. Le budget primitif 2008 s'équilibre à 103 730 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

| <b>DÉPENSES</b>  | <b>CA 2007</b>  | <b>BP 2008</b>      |
|--|-----------------|---------------------|
| Amortissement des subventions                              | 4026,00         | 40 30,00            |
| Remboursement des emprunts                                 | 11699,68        | 121 00,00           |
| Acquisitions de terrains                                   | 1503,37         | 60 00,00            |
| Matériel+installations techniques+constructions (1) détail | 50504,55        | 1 040 000,00        |
| <b>Total</b>   | <b>67733,60</b> | <b>1 062 130,00</b> |
| <b>Détails des dépenses d'investissements (1)</b>          | <b>CA 2007</b>  | <b>BP 2008</b>      |
| Modernisation de la station                                | 24558,60        | 9900 00,00          |
| Travaux station + postes de relèvement                     | 9042,05         | 200 00,00           |
| Nouveaux branchements                                      | 2011,75         | 50 00,00            |
| Réhabilitation de réseaux                                  | 3573,48         | 250 00,00           |
| Etude du milieu  | 11318,67        |                     |
| <b>Total</b>   | <b>50504,55</b> | <b>1 040 000,00</b> |

| RECETTES                         | CA 2007         | BP 2008             |
|----------------------------------|-----------------|---------------------|
| Excédent antérieur reporté       | 20234,06        | 27042,00            |
| Autofinancement                  |                 | 12000,00            |
| FCTVA                            | 7274,00         | 3800,00             |
| Réserves                         | 24000,00        | 13000,00            |
| Subventions d'équipements        | 8381,50         | 454000,00           |
| Emprunt                          |                 | 516378,00           |
| Amortissements des installations | 34886,53        | 35910,00            |
| <b>Total</b>                     | <b>94776,09</b> | <b>1 062 130,00</b> |

La section investissement laisse apparaître un excédent de 27 000 €

Le budget 2008 s'équilibre à hauteur de 1 062 130 € avec l'intégralité des travaux à réaliser par CEGELEC, ainsi que les honoraires de maître-d'œuvre, de contrôle. Travaux réalisés en septembre 2008 à fin 2010

► **Les tarifs 2008, sont fixés comme suit :**

Part fixe : 50.88 € HT

Part proportionnelle : 1.67 € par m<sup>3</sup> /h

► **Forfait puits :**

25 m<sup>3</sup> pour une personne

60 m<sup>3</sup> pour 2 personnes et plus

► **ASSAINISSEMENT Collectif**

Au cours du premier semestre 2008, la commune aidée de la DDAF (maître d'œuvre) a finalisé l'étude de marché. La Commune a donc retenu l'entreprise CEGELEC (la mieux-disante) pour la réalisation de la mise aux normes de la station d'épuration.

Par ailleurs, la commune a fait l'acquisition des terrains nécessaires à la mise aux normes.

Une première réunion de chantier a eu lieu en juin afin de voir la cohérence du choix d'implantation des ouvrages avec le terrain. Ceci a permis au conseil municipal de retenir l'implantation présentée pour la demande de permis de construire.

Les travaux devraient commencer en septembre 2008.

**Visite de la station par les élus et membres de la commission assainissement**



**INFOS AUX USAGERS :**

Le service technique chargé du suivi de l'assainissement collectif demande aux usagers de ne pas jeter les lingettes prêtes à l'emploi dans les toilettes. Celles-ci ne sont pas retenues par les dégrilleurs et viennent endommager les pompes. Le coût d'une pompe c'est 1500 € soit un surcoût de l'assainissement de 4 € par abonné pour une pompe endommagée.

Une partie des déchets de la station est traitée par SANI-OUEST. Ceux-ci ne doivent pas contenir d'hydrocarbures. Lorsque vous faites des travaux de peinture, ne rincer pas votre matériel ni dans le réseau d'eau usée (évier), ni dans le réseau d'eau pluviale. Si les déchets pompés par SANI-OUEST contiennent des hydrocarbures, le coût de la prestation est multiplié par 6. Pour les 373 abonnés, cela représenterait 50 € de plus par abonné.

## Le conseil municipal en bref...

Depuis le CM d'installation du 16 mars 2008, **pas moins de quatre autres Conseils Municipaux ont eu lieu**, les 03 avril, 24 avril, 22 mai et 27 juin 2008, le tout entrecoupé de nombreuses réunions de commissions & de visites sur le terrain, notamment pour faire découvrir aux nouveaux élus et membres des commissions, les réalités des missions.

**En complément des votes de budgets, du vote des subventions aux associations, et des comptes rendus de commissions, que vous trouverez plus loin en détail**, le conseil municipal a pris des décisions et délibérations depuis mars 2008. Ce chapitre n'a pas la prétention de les reprendre dans leur ensemble, mais de vous en extraire quelques unes en les synthétisant.

### Il est rappelé que :

▶ D'une part les séances des conseils municipaux sont publics et les citoyens et citoyennes souhaitant y participer, peuvent être présents dans la salle du Conseil. Les interventions publiques ne sont possibles, seulement si le maire fait une suspension de séance.

▶ D'autre part, un tableau / Vitrine est présent à l'entrée extérieure du hall de la mairie, afin d'afficher tant les ordres du jour du CM, que les comptes rendus transmis à la presse et les procès verbaux, qui reprennent les différents échanges, qui ont cours au sein du CM.



La vitrine Hall extérieur de la mairie

▶ Enfin l'ensemble de ces décisions, se traduit au sein de quatre documents consultables,

par tous citoyens ou citoyennes dont :

- **Le Procès Verbal** : Document réalisé par l' élu assurant le secrétariat de séance à chaque conseil municipal. Document affiché à la vitrine / hall extérieur de la mairie.
- **Le Compte rendu** : Document de synthèse, réalisé par la secrétaire générale, qui mentionne les points essentiels des décisions prises. Ce document, sous la responsabilité du maire, est affiché à la vitrine / Hall extérieur, sous un délai maxi de 8 jours à l'issue du CM. Ce document est aussi transmis aux correspondant locaux, qui s'en servent pour élaborer leur texte de presse.
- **Les délibérations** : Document obligatoire, transmis à la préfecture, pour le contrôle de légalité.
- **Le registre des délibérations : Véritable mémoire de la vie municipale**, il reprend toutes les décisions qui ont fait l'objet d'une délibération lors d'un CM. Notons que pour les passionnés de l'histoire de la vie municipale, au sein des archives municipales, nous pouvons remonter de 1800 à nos jours.

### Quelques extraits des décisions prises au cours des 4 conseils municipaux :

- ▶ **Cœur d'îlot** :
  - Choix des 4 pavillons locatifs Côtes d'Armor Habitat : Après échanges en CM, il a été décidé à l'unanimité les choix suivants, deux T2 (55 m<sup>2</sup>) et deux T3 (65 m<sup>2</sup>). Deux de ces logements seront dans la catégorie de logements adaptés, comprenant une conception et des équipements pour personnes à mobilité réduite. Les deux autres étant des logements dits banalisés.
  - Modification du règlement de lotissement :
    - ▶ D'une part nous avons levé, la contrainte, pour les propriétaires sociaux, type Côtes d'Armor Habitat, de pouvoir avoir plusieurs lots au sein des lotissements communaux.
    - ▶ D'autre part, concernant le paragraphe du règlement du lotissement propre à la qualité des matériaux utilisés pour les murets (initialement prévu en pierre), est ramené à l'obligation définie au

règlement du PLU d'urbanisme, qui précise notamment que la réalisation des murets peuvent être en maçonnerie de pierre ou de parpaing enduit au mortier de chaux.

► Enfin une convention est passée avec M & Mme HERVE afin de préciser l'annulation de l'accès à leur propriété, au regard du lot n° 11 du cœur d'îlot. La commune prenant à sa charge l'élaboration du muret, annulant cet accès.

#### ► Adhésion à « l'association Justice en Trégor Argoat » :

Suite à une présentation par Michel LANCIEN, qui avait participé à l'assemblée constitutive de cette association pour l'ensemble des territoires des Pays de Guingamp et Trégor Goëlo, pour la défense et contre la fermeture des tribunaux de proximité que sont le Tribunal de Grande instance de Guingamp et le Tribunal d'instance de Lannion, au regard des décisions prises par le gouvernement en place, le CM décide à l'unanimité d'adhérer à cette association et d'y verser les 50 € de cotisation, afin qu'elle puisse dans un 1<sup>er</sup> temps tenter un recours en annulation du décret.

#### ► Clocher de l'Eglise : Mise en sécurité pour l'accès au beffroi et à l'entretien des cloches :

Claude MARQUIER, fait part de sa rencontre avec l'entreprise en charge de l'entretien et la maintenance des cloches notamment par une visite annuelle et ce dernier fait part des nouvelles obligations de sécurité, qui oblige à l'installation d'un plancher sous le beffroi. Après consultation, dont le devis retenu porte sur la somme de 3 354 €, et afin d'engager les demandes d'aides financières en direction de l'Etat (DRAC), Conseil Régional (Affaires Culturelles) et le Conseil général (Dans le cadre de sa politique d'aide au patrimoine protégé), le CM approuve à l'unanimité cette proposition.

#### ► Personnel Communal :

> Révision du régime indemnitaire de la Collectivité :

Après étude des demandes du personnel et d'un état comparatif avec d'autres collectivités, le CM a décidé d'apporter d'une part une modification du coefficient de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) et de la porter de 0,4 à 1, pour tous les agents. Par ailleurs, elle sera proratisée en fonction du temps de l'agents, le minimum étant dans tous les

cas, de 17,71 € / mois pour les horaires inférieurs à 17 h / semaine. D'autre part, compte tenu de l'absence pour maladie de l'agent de maîtrise en charge du service technique, il est décidé d'attribuer une indemnité exceptionnelle (IEMP) aux deux agents assurant l'intérim au prorata des responsabilités, par ailleurs l'attribution de la bonification indiciaire, pour la gestion des régies municipales (garderies, restauration scolaire et Centre de Loisirs) a été réactualisée en conformité avec la réglementation.

> Remplacement de l'agent comptable :

Suite à la mutation de Olivier Le GORJU, agents comptable, à la ville de Guingamp, il a été procédé à un appel à candidature en vue de son remplacement. La procédure d'embauche étant en cours de traitement, la perspective du recrutement se situe courant septembre, début octobre 2008.

> Remplacement d'un agent, suite au départ en retraite au Service technique :

En octobre 2007, Guy Le Tiec, avait fait valoir ses droits à la retraite. Au vue des élections municipales, l'équipe sortante avait souhaité reporter le recrutement après les élections de mars 2008. L'appel à candidature pour un poste d'Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe ayant des compétences en Travaux de Bâtiments, aptitude à la polyvalence, permis Poids Lourd souhaité est en cours de traitement, avec une perspective de recrutement en septembre 2008.

#### ► Travaux de rénovation « Chapelle du paradis » :

Suite déjà à un dossier instruit par l'équipe précédente & en relation avec l'association de sauvegarde de la Chapelle du paradis, un report de ligne budgétaire pour un montant de 38 000 €, était reporté à la section investissement. Afin de lancer ce dossier, le CM a donc donné le feu vert à la mise en œuvre de ce dossier, sous réserve des subventions devant être accordés par l'Etat (DRAC), Le Conseil Régional et Conseil Général. La chapelle étant classée, le montant des subventions se situant à hauteur de 95 %.

► **Autres décisions à voir à travers le vote des budgets de fonctionnement et d'investissement, ainsi que le vote des subventions aux associations.**

## Commission Espaces publics Développement durable et fleurissement

La commission sous la responsabilité et l'animation de Raymond UNVOAS, s'est déjà réunie plusieurs fois afin de conduire les principales missions qui leur incombent.

Initié depuis la rentrée scolaire 2008, le projet pédagogique de la classe de CE2 de l'école publique, conduit par Sophie LEFRIEC, intitulé «La nature façonnée par l'homme», s'est poursuivi avec le service technique et Christophe PINEL en charge du fleurissement de la commune.

Dès octobre 2007, les enfants de CE2, avaient fait un premier passage aux serres du service technique pour lancer l'opération bouturage des plants.

Courant du mois de mai 2008, un second passage a eu lieu, afin de transplanter les plants dans les jardinières et bénéficier des conseils avisés de Christophe, qui excelle dans cet art.

Ces jardinières, ont pris le chemin des écoles primaire et maternelle publiques, afin qu'elles soient sous haute surveillance, notamment au regard des besoins d'arrosage et autres entretiens.



Les CE2 à la découverte des serres du Service Technique

► Le terrain d'honneur a de nouveau fait l'objet d'un décompactage et d'un semis de regarnissage, suite à l'arrêt du championnat, de façon que les équipes de l'ESPLM, puisse trouver les conditions optimales pour exprimer leur savoir faire, glaner de nouveaux points et donner des moments de sensations aux nombreux publics, pendant les matchs de la saison 2008 / 2009.

► Comme tous les ans, les abris bus font partie des préoccupations de la commission. Celle-ci a

fait le point sur les nouveaux besoins, prenant en compte la scolarisation des jeunes collégiens et lycéens. Pas moins de 12 à 15 abris bus sont installés, voir déplacés, tous les ans, afin d'assurer un espace abrité, en attente de l'arrivée du car.

► Le passage des jurys de concours maisons et espaces fleuris sur la période juin / juillet de chaque année, fait toujours partie des temps forts et de la synthèse des efforts, tant des particuliers, que des agents du Service Technique en charge du Fleurissement.

Cette année, suite au passage du jury communal, ci-dessous l'attribution des prix et lauréats :

► **1<sup>ère</sup> catégorie : Maison avec jardin visible de la rue, inférieur à 1000 m<sup>2</sup>.**

- Annick Gicquel, 12, hent ar mor,
- André Maffart, 3, rue St Jacques,
- Bernard Thépault, 19, rue de la cracousserie,
- Louissette Herviou, Mezmeur,
- Marie Prigent, 8, ty Coat,

► **2<sup>ème</sup> catégorie : Par cet grand jardin privé visible de la rue, supérieur à 1000 m<sup>2</sup>.**

- Paul Lancien, Lan Thépault,
- Daniel Quéro, 1, Kerberthou,
- Yves Le Sech, Kerlévic,
- Yves Allain, Kersemper,

► **3<sup>ème</sup> catégorie : Façade seule fleurie (balcon, terrasse, mur, fenêtres..).**

- Eloïse Choque, 2, le Roz,
- Alain Dagorn, 7, rue de la mairie,
- Roger Alanet, 14, place du centre,
- Marcel Gouriou, 9, rue de Brest,

► **4<sup>ème</sup> catégorie : Hôtels, Restaurants et Commerces fleuris, gîte..**

- Gilbert Le Coz, 15, Croix Blanche,
- Yvonne Chemin, 18, rue de Brest,
- Cabinet Vétérinaire, 16, place du Centre,
- Lucien Le Floch, 2, ty Coat,

► **5<sup>ème</sup> catégorie : Etablissement de service public.**

- Résidence de l'If,

► **Autre catégorie : Talus Fleuris.**

- Francis Turban, 9, Kerbry,
- Louis Le Merdy, 9, hent ar choat,
- René Uro, 6, Rubérou.

Félicitation à tous et toutes, qui par leur effort, font de notre commune, un lieu agréable à vivre.

Afin de remercier l'ensemble des participants et participantes à ce concours, la municipalité, sous la responsabilité de la commission, organise une balade au parc botanique de Cornouaille à Combrit, le samedi 06

septembre 2008 : avec visite de la ville close à Concarneau et visite guidée au parc botanique et au musée des minéraux de Combrit... Une journée toujours fort riche en échanges et en découverte.

## Vote des subventions aux associations

Tous les ans, près d'une centaine de demandes de subventions parviennent à la mairie. Une commission composée d'élus examine les bilans et les prévisionnels, présentés par les associations, cette commission a présenté lors du conseil municipal du 28 mai 2008, les conclusions et les principaux critères d'attribution.

Notons que pour les associations communales, ces dernières sont présentées individuellement et le conseil délibère «demande par demande», après débat sur l'argumentaire présenté par la dite association.

Pour l'année 2008, nous avons mis une enveloppe de 17 500 € qui a été ventilée au regard des décisions prises en conseil municipal

Notons que près de 80 % de l'enveloppe concerne des associations communales, ainsi que l'accompagnement d'une trentaine de jeunes, adhérents à des associations de diverses activités sportives non présentes sur la commune.

### Vote des subventions communales 2008 / rappel des critères :

- > associations communales sur courrier justificatif et présentation des comptes
- > associations sportives et culturelles extra communales n'existant pas sur la commune ou territoire de la CDC : 12 € par adhérent pommeritain et un forfait de 80 € par jeune adhérent (- de 21 ans) bénéficiant d'une sélection national (versée au club).
- > demandes à caractère caritatif, de solidarité, humanitaire ou autres comme pour les enfants scolarisés à l'extérieur de la commune : Décision au cas par cas, après échanges en CM. Notons que pour les demandes à caractère caritatif ou de soutien, la présence de structures de proximité est privilégiée au regard des demandes départementales, régionales ou nationales.

### En conséquence, ci – joint les aides et subventions en € qui ont été retenues pour l'année 2008.

|   |                  |
|---|------------------|
| <b>Associations et amicales communales</b>                        | <b>136 35,00</b> |
| <b>Bagad</b>  | <b>13 50,00</b>  |
| <b>ESPLM</b>  | <b>31 00,00</b>  |
| <b>Comité d'animation</b>   | <b>13 00,00</b>  |
| <b>Amicale laïque (activités sportive-Badminton)</b>              | <b>500,00</b>    |
| <b>Cercle Korriganed</b>  | <b>15 00,00</b>  |
| <b>Maxi Dance</b>   | <b>12 00,00</b>  |
| <b>Tennis</b>   | <b>650,00</b>    |
| <b>Les scaphandriers,</b>   | <b>19 00,00</b>  |
| <b>Amicale du personnel (feux d'artifice)</b>                     | <b>10 00,00</b>  |
| <b>Comice agricole (0,16 € / Habitant / 1780 Habitants)</b>       | <b>285,00</b>    |
| <b>Association sport et loisirs (centre Hélio marin (1 jeune)</b> | <b>200,00</b>    |
| <b>Amicale du Folgoat Feux artifice 14 juillet</b>                | <b>500,00</b>    |
| <b>La Nouvelle Pommeritaine (société de Chasse)</b>               | <b>150,00</b>    |
| <b>Associations sportives et culturelles «Extra Municipales»</b>  | <b>360,00</b>    |
| <b>Club nageur guingampais (4)</b>                                | <b>4 8,00</b>    |
| <b>Entente athlétique de l'argoat (2)</b>                         | <b>2 4,00</b>    |
| <b>Tennis de table Grâce Le Merzer (1)</b>                        | <b>1 2,00</b>    |
| <b>Velo club pays de Guingamp (1)</b>                             | <b>1 2,00</b>    |
| <b>Guingamp Volley ball (1)</b>                                   | <b>1 2,00</b>    |
| <b>Dojo Michigami Plouisy (1)</b>                                 | <b>1 2,00</b>    |
| <b>Section Gym Stade Charles De Blois (8)</b>                     | <b>9 6,00</b>    |
| <b>Taisho Dojo Guingamp (1)</b>                                   | <b>1 2,00</b>    |
| <b>Sivu / Ecole de musique Tréguier (1)</b>                       | <b>1 2,00</b>    |
| <b>Epave, club e plongée (1)</b>                                  | <b>1 2,00</b>    |
| <b>Studio danse et forme (2)</b>                                  | <b>2 4,00</b>    |
| <b>US plouisy Hand ball (1)</b>                                   | <b>1 2,00</b>    |

|   |                  |
|---|------------------|
| <b>Canoé kayak guingamp (3)</b>                                 | <b>3 6,00</b>    |
| <b>Graces twirling club (1)</b>                                 | <b>1 2,00</b>    |
| <b>Roller Skating de Guingamp (2)</b>                           | <b>2 4,00</b>    |
| <b>Participations diverses assimilées à des subventions</b>     | <b>25 49,00</b>  |
| <b>Adhésion ARIC</b>  | <b>468,00</b>    |
| <b>Banque Alimentaire Guingamp</b>                              | <b>561,00</b>    |
| <b>Comité local pour le logement</b>                            | <b>260,00</b>    |
| <b>Bibliothèque</b>   | <b>12 60,00</b>  |
| <b>Demande à caractère «solidarité, Humanitaire, ou autres»</b> | <b>890,00</b>    |
| <b>Association Diwan Guingamp</b>                               | <b>100,00</b>    |
| <b>Radio Kreiz-Breiz</b>  | <b>5 0,00</b>    |
| <b>Ass Partage Emploi / Association Intermédiaire</b>           | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Secours populaire - Guingamp</b>                             | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Les Restaurants du Cœur</b>                                  | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Leucémie Espoir Côtes d'Armor</b>                            | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Centre Eugène Marquis / Rennes</b>                           | <b>3 0,00</b>    |
| <b>ADOT 22 (Association don organes et tissus humains)</b>      | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Vie libre (Guingamp)</b>                                     | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Eau et Rivières - Guingamp</b>                               | <b>3 0,00</b>    |
| <b>La croix d'or / Alcool Assistance Plouha</b>                 | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Ligue contre le cancer (22)</b>                              | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Association GAIA</b>   | <b>3 0,00</b>    |
| <b>La Pierre Le Bigaud</b>                                      | <b>100,00</b>    |
| <b>Solidarité Paysans (22)</b>                                  | <b>3 0,00</b>    |
| <b>Projet humanitaire d'une étudiante</b>                       | <b>160,00</b>    |
| <b>Total</b>  | <b>17434,0 0</b> |

## Centre de Loisirs 2008

**S**ous la conduite de Stéphane MENGUY, conseiller délégué, accompagné de Christel MICHEL et de Françoise BARS, l'équipe des animateurs du centre de loisirs de juillet 2008, s'est lancée dans la préparation du programme d'activité.

L'équipe 2008 est composée de Jonathan LE PAPE qui assure la fonction de direction, surveillant de baignade, Sylvain RAMOS – GICQUEL et animateurs / animatrices, Anthony QUERO, Tiphaine COCQUEN, Candice KERMEN, Damien LOZACK et stagiaire Marie Jeanne MICHOUX et Jean Marie Le GUYADER. Marie Annick GUYOMARD, comme tous les ans assurera la restauration du midi et la préparation des repas, si de besoin, pour les départs en camping.

Démarré le 07 juillet, en présence de près de 35 à 40 enfants, la bonne ambiance s'est vite installée.



Centre aéré (groupe 1<sup>ère</sup> semaine)

## Commission Voirie

### ► Hent ar mor :

> Les agents des services techniques ont procédé à la «mise à la cote» des regards du réseau d'assainissement. Ces travaux ont été réalisés après la confection du revêtement en enrobés pour le compte du conseil général, afin de permettre la mise à la cote définitive des tampons de regards de visite qui sont indispensables pour l'entretien du réseau d'assainissement d'eaux usées. Beaucoup de passagers se sont posés la question de l'utilité de ces travaux.....qui s'imposent dans cet ordre.

Travaux de «mise à la cote» des regards



Par ailleurs, une réception des travaux d'aménagement de la rue Hent Ar mor a eu lieu courant Juin 2008, en présence de Jean Le Floch / Conseiller Général et Thierry Burlot, Conseiller régional et Président du pays de Guingamp, puis dans un second temps, la réception des travaux et d'aménagement du Cœur d'îlot.

### ► Programme Voirie 2008 :

Comme chaque année, plusieurs d'entre nous en fin mai / début juin, s'inquiètent de voir les abords des routes, avec de longues herbes. Effectivement notre commune comprend environ 65 km de voirie, soit donc au moins 130 km de fauchage. Ce chantier de coupe des bords de routes est mené par Gilles JOUAN du service technique et représente environ 3 semaines de travail sans relâche, allant de fin mai à mi-juin, à condition que les bonnes conditions météo soient au rendez-vous et que le matériel ne connaissent pas de problème technique. Puis les abords des talus sont confiés à l'entreprise COLLET de Gommenec'h, au cours de la période fin juin, début juillet. Après deux réunions de la commission voirie et présentation du projet en conseil municipal, il a été décidé de refaire la voie de Kerdaniel / Kerongard et partiellement la voie de Lanlez. La commission va par ailleurs poursuivre les réflexions afin de mener un programme pluri annuel de réfection de la voirie, ainsi que



La coupe des bords de route par Gilles du Service technique

le questionnement au regard de la prise en compte du développement durable et des économies d'énergies. En outre les initiatives développées par le Conseil Général, sont à cet effet observées.

## Commission travaux

Placé sous la responsabilité de Claude MARQUIER, une des premières initiatives a été de mener une visite sur site en direction de tous les élus et membres de la commission, afin de sensibiliser les uns et les autres à la réalité du patrimoine bâti.

Le principe de réservation se déroule en relation avec le service administratif de la mairie, tables, chaises, tableau et armoires de stockage sont à la disposition des associations.



Visite du patrimoine bâti, par les élus et membres de la commission Travaux.

Puis plusieurs chantiers ont été conduits, comme la réalisation d'un espace de stockage avec l'ancien préau de l'école maternelle, la sécurisation de la cuve à fioul, à l'arrière de la bibliothèque, la réhabilitation de l'ancien Crédit agricole en Maison des associations. Cette réhabilitation a été marquée par une petite cérémonie le samedi 14 juin 2008 en fin de matinée, en présence de Mme PONZA, directrice de l'agence CRCA de Lanvollon et l'ensemble des associations pommeritaines, qui étaient conviées à découvrir ce nouvel espace, qui comprend tout particulièrement une belle salle de réunion.



Réception des travaux à la maison des associations.

Par ailleurs, à l'étage une pièce est aménagée, afin que Korrikaned, puisse disposer d'un lieu pour stocker ses costumes et en échange, la pièce de la salle socio culturelle sera à la disposition de Maxi dance. En effet ces deux associations fortes chacune d'entre elles de près de 100 adhérents, disposent de centaines de costumes, qui nécessitent un espace conséquent pour stocker ces vêtements.

Par ailleurs, plusieurs réflexions, voir travaux sont en cours, afin d'agir au mieux en direction des économies d'énergies. Déjà des travaux sont engagés à la Bibliothèque, dans les logements communaux....

## Résidence de l'IF

### Le personnel formé à l'humanité

L'établissement forme l'ensemble de son personnel soignant à «l'humanité» depuis octobre dernier. Le mot «humanité» n'existe pas dans le dictionnaire. C'est un concept inventé par un Français, Yves Gineste, qui prône une attitude plus «humaine» des personnels soignants vis-à-vis des personnes âgées. La grande majorité des soignants ont le souhait de bien faire, mais il arrive parfois que leur bonne volonté ne suffise pas et qu'ils soient mis en échec par des personnes âgées désorientées qui refusent tout soin. La méthode enseignée repose sur trois piliers : le regard, la parole et le toucher. Elle permet de donner ou redonner toute sa dignité à la personne âgée, quelque

soit son niveau de dépendance physique ou psychique. L'établissement doit s'adapter au projet de vie de la personne, à ses souhaits et non l'inverse.

C'est un travail d'équipe de longue haleine ; il faut être vigilant que d'anciennes habitudes ne reprennent pas le dessus. Mais de voir une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, agressive depuis longtemps envers les soignants, sortir de sa chambre après un soin pratiqué en «humanité» avec un large sourire, donnant le bonjour à toutes les personnes qu'elle rencontre, est extrêmement gratifiant pour tous et encourage à continuer dans cette voie.

### L'association des Amis des résidents recherche des bénévoles.

L'association intervient tout au long de l'année au sein de la Résidence. Une quinzaine de bénévoles donnent de leur temps pour animer des ateliers ou simplement venir discuter avec lieu convivial où il fait bon vivre. Chaque bénévole intervient selon sa disponibilité et ses compétences au sein des ateliers d'art floral, de bricolage, de chant, ... Certains viennent aussi lire le journal, se promener avec les résidents dans le parc. Les bénévoles ne sont jamais livrés à eux-mêmes, un animateur salarié est toujours présent lors des nombreuses animations.

La semaine bleue aura lieu du 20 au 26 octobre sur le thème « **Jeunes et vieux connectez-vous !** ». L'association recherche des personnes qui pourraient aider les résidents à envoyer et recevoir des mails. Mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, joueurs de boule, chanteurs, musiciens... ou accompagnateur heureux de venir discuter avec les aînés !

#### Contact :

Mme CALLAC, Présidente de l'Association au 02.96.21.76.03  
Mme THOMAS, Directrice de la Résidence au 02.96.21.73.48

#### Horaires ouverture Mairie

Lundi au vendredi :

9h / 12 h - 13 h 30 / 17 h

Samedi : 9 h / 12 h

Tél : 02 96 21 74 39

Mail : [mairiepommeritlevicomte@orange.fr](mailto:mairiepommeritlevicomte@orange.fr)

#### Permanences des élus

Maire, tous les adjoints et délégués :  
À la demande sur rendez-vous,  
près du secrétariat.

> M Le Maire / Alain GAUTIER  
Jeudi, vendredi et samedi matin

> M LANCIEN Michel / 1<sup>er</sup> adjoint  
Samedi matin de 9 h à 12 h

> Mme BARS Françoise / Adjointe aux affaires sociales

Mardi de 10 h à 12 h - sur rendez-vous

> M BOULBIN Daniel : Adjoint Voirie  
Samedi matin après 10 h

> Mme LE METAYER - MORICE  
> Laurence / Adjointe aux finances et assainissement collectif  
sur rendez-vous

#### Horaires ouvertures déchetterie

Lundi, mercredi, samedi :

09 h 00 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h

tél : 02 96 21 92 90

## L'amicale laïque

**C**ette année encore, l'Amicale Laïque a organisé de nombreuses manifestations en direction des écoles maternelle et élémentaire publiques :

Une vente de couscous en novembre, un loto en janvier, une vente de brioches en février, un gala en mars et la traditionnelle kermesse en juin.

L'engagement d'une vingtaine de bénévoles au cours de ces différentes manifestations a permis de financer les nombreux projets pédagogiques portés par les enseignants des écoles maternelle et élémentaire publiques.

Elle a financé en outre les sorties découverte de milieux naturels de la forêt, la ferme et la rivière pour les élèves de la maternelle, les sorties théâtre pour les CE2 et CM, la visite du parc de la Roche Jagu pour les CE1 et du musée de Binic pour les CP, mais aussi un spectacle de marionnettes, des vélos, des trottinettes pour les plus jeunes, des livres, des CD et des abonnements à diverses revues et un voyage à Paris au Sénat en TGV pour les CM2. L'Amicale Laïque participe également au financement de 10 séances de musique animées par Patrick Cloérec, professeur de musique à l'école de musique du Leff. Un engagement important qui aura permis aux enfants de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.



Kermesse Ecoles Publiques



Municipalité et amicale laïque  
Départ en retraite de Françoise Guyomard  
(7 juillet 2008)

## École élémentaire publique

### ► Visite du parlement pour les classes CM1 et CM2 de l'école publique

**L**es élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école publique sont inscrits pour le parlement des Enfants 2008. Le samedi 7 juin, l'un des élèves, élu par ses pairs, s'est rendu à Paris, accompagné de sa maman pour assister au 14ème parlement des Enfants. En amont de ce «grand» jour, les élèves de Madame Le Nevez ont concocté une proposition de loi qui veut inciter les communes à construire ou rénover les écoles avec des matériaux non polluants, en économisant l'énergie et l'eau. Ce texte a été



Visite de Mme OGET députée à l'école élémentaire

lu par le délégué de la classe au cours de la visite que Madame Oget a rendu aux enfants. Ils ont également pu lui poser de nombreuses

questions sur le rôle des députés et la « fabrication » des lois. La députée leur a donné rendez-vous à l'assemblée nationale qu'elle leur a fait visiter en compagnie de son attaché parlementaire. Une belle journée en perspective qui a eu lieu en novembre 2007.



École élémentaire - CM à l'assemblée nationale (nov. 07)  
en présence de Mme OGET, députée.

## L'école maternelle publique

### ► Une année scolaire riche en découverte !

L'école maternelle publique a accueilli cette année 60 élèves : 28 PS et 32 MS/GS. Le projet d'école s'est donné comme objectif prioritaire l'acquisition du langage conformément aux programmes scolaires.

C'est à travers de nombreuses activités de découverte du monde, de littérature, de sciences, d'arts plastiques que les élèves ont pu s'ouvrir sur le monde : une sortie découverte du milieu forestier à Avaugour en octobre, une fabuleuse rencontre avec le père-noël en décembre, un spectacle

de marionnette en janvier, 10 séances de musique avec Patrick Cloérec et un gala en mars, une sortie à la ferme pédagogique de Pont Melvez en avril pour les PS, 2 journées de classe de rivière à Pontrieux pour les MS/GS en mai ont rythmé l'année des tous petits.

Une exposition riche en couleurs et en mots des nombreux travaux des enfants en juin a permis de clôturer cette année scolaire bien remplie sous l'œil admiratif des parents et visiteurs.

(PS : Petite section - MS : Moyenne section - GS : Grande section)

## L'école Sainte-Anne

### ► vente de viennoiseries par les élèves de l'école Sainte Anne

L'association des parents d'élèves a organisé une vente de croissants et de pains au chocolat, c'est un peu plus de 1000 viennoiseries qui ont été vendues et livrées le mercredi 7 mai.

Les félicitations reviennent aux élèves, ils ont en effet fait preuve d'une grande motivation.



Bonne dégustation...

### ► Journée « Terre d'Enjeux »

Le 16 mai 2008, les élèves des classes de CP, CE et CM de l'école Sainte Anne, se sont rendus à Ploubazlanec pour y rencontrer les élèves de l'école Saint Denis et partager avec eux la journée « Terre d'Enjeux ». Les élèves ont consacré la matinée à ramasser et trier les déchets de la plage

de Launay. Après avoir montré beaucoup d'enthousiasme à dénicher les déchets dans les galets, c'est la visite de la résidence Lapticque qui a passionné les écoliers. C'est une maison qui se veut écologique, elle a été construite en respectant un seul objectif, celui de préserver notre environnement, en rassemblant des toilettes sèches, une



isolation de laine de mouton, des panneaux solaires, des compostes....

Pique-nique sur la plage et c'est à pied que les élèves ont rejoint la salle omnisport pour participer à des jeux centrés sur le thème de l'air : kin-ball (jeu collectif avec un ballon



de 1.22m de diamètre), ultimate (jeu collectif avec un frisbee) et indiaka.

Cette journée permettait de finaliser les nombreux projets des élèves concernant la protection de notre environnement.

### ► La famille Rose des élèves de maternelle.

Les élèves de maternelle de l'école Sainte Anne ont répondu présent au concours organisé par le Salon de l'Agriculture «Les Terralies». Ce sont en effet, les membres de la famille Rose, la truie et ses six porcelets, qui représenteront l'école lors de ce salon, le weekend des 30 et 31 mai 2008 au Parc Exposition de Brézillet.

«Espérons que nos sept petits cochons n'y rencontrent pas le grand méchant loup...».

Les élèves des classes de CP, CE et CM se rendent aux «**Terralies**» le vendredi.



## Amicale du Folgoat

L'amicale du Folgoat a tenu son assemblée générale le vendredi 03 mai 2008. Cette assemblée était l'occasion de marquer un temps fort de la vie de cette association et de faire un rétro prospectif de son histoire démarrée maintenant il y a trente ans.

Jean Yves GOUALAN, président et Raymond ROUXEL, trésorier ont eu l'occasion de montrer la bonne vitalité de l'association et surtout le plein d'énergie des adhérents, pour poursuivre cette initiative, dont l'objet est d'une part d'œuvrer à la mise en valeur du patrimoine, au travers la chapelle du Folgoat, propriété du CCAS et de maintenir une convivialité et un mélange inter-générationnel dans le quartier du Folgoat.

Afin de marquer le 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association, un voyage à Paimpol avec la Micheline Guingamp / Paimpol, via la gare de Squiffiec a été mis sur pied le 03 mai 2008, avec un rendez - vous dans un restaurant pour un moment de convivialité.

### Les Festivités 2008 :

- Le vendredi 13 juin 2008, s'est tenue une soirée fort sympathique à la chapelle en présence de la chorale «Les Murmures de Théoulas »,

La fête annuelle du 12 / 13 juillet 2008, s'est déroulée de nouveau avec une forte mobilisation de la population, tant le samedi, au concours de boules, que le

dimanche matin, lors de la cérémonie à la chapelle. L'après midi a été un temps fort, avec l'organisation d'un battage à l'ancienne, précédé au cours de la semaine, de la coupe de la moisson. (voir en première page, quelques photos de cet évènement).

Une belle occasion de regarder notre histoire...déjà loin d'environ près de 40 à 50

ans, mais qui éveille encore chez plusieurs d'entre nous de merveilleux souvenirs.

La soirée s'est terminée, par le repas en plein air et son feu d'artifice, qui comme chaque année est mené de main de maître par Jean Yves, Eric et les autres bénévoles de l'association.

## Bibliothèque

**Les membres du conseil d'administration de la « Bibliothèque lecture et culture », autour de leur nouvelle présidente, Annie Falézan.**

La « Bibliothèque lecture et culture » vient d'écrire une nouvelle page de son histoire. En effet, suite à son assemblée générale du lundi 9 juin dernier, les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection de leur bureau. C'est ainsi que Raymonde Lachever a passé le relais de la présidence à Annie Falézan. Pour aider la nouvelle présidente dans sa mission, ont été élus : vice-présidentes, Béatrice Thérézien et Anita Gautier (qui assurera aussi le secrétariat) ; secrétaire adjoint, Jean-Charles Tanguy ; trésorière, Muriel Raison ; trésorière adjointe, Annick Page. Les membres sont : Raymonde Lachever, Marie Stella Le Roux, Marie-Annick Le Goux, Liliane Berthelot, Anne-Marie Saizou, Lucie Lauté, Francine Caldin et Jean-Michel Correc.



Le bureau de l'Association Lecture et Culture

### Ouverte le mercredi et le samedi

La bibliothèque est ouverte au public le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h. L'abonnement annuel, qui prend effet le jour de l'inscription, est de 10 € pour une famille et de 7 € pour une personne. Plus de 5400 romans, documentaires, BD, albums, CD et DVD, pour les adultes comme pour les enfants, y sont disponibles. Le rayon « audio et vidéo » devrait aussi s'étoffer dans les mois à venir. A noter également que la bibliothèque accepte les « Ti'Pass » que le Conseil général a offert aux élèves de 6e. L'occasion pour les jeunes collégiens de s'offrir un an de lecture, et par là même à tous les membres de leur famille.

## Tennis Club

**Les joueurs ont été assidus aux entraînements. Le Samedi 30 mai 2008 le club de tennis pommeritain a clôturé la saison sportive par les derniers cours et entraînement assurés par Thierry Freslon, éducateur sportif. À la fin des cours les élèves ont eu l'occasion de parler de cette bonne saison autour d'un pot convivial et en présence des parents et du président Cédric Le Roux.**

Un bilan sportif pour l'année 2008 positif pour le club par la mise en place d'un nouveau cours féminin, le lundi soir et qui demande à se prolonger la rentrée prochaine ce projet ayant pour but de créer une équipe féminine. Les deux équipes engagées en championnat, se sont bien battues, les Jeunes terminent avant dernier, les Seniors après un bon début de saison terminent au final 5<sup>ème</sup> en division 4. La participation des enfants fut très active

pour les cours, l'éducateur les a félicité par leur présence régulière pour les cours «la seule façon de progresser». De plus, le club a proposé pour les deux écoles de la commune Ecole Sainte-Anne et l'école publique des journées de découverte du tennis ,une initiative qui a lieu pour la troisième année et qui montre l'ouverture complète du club vers les plus jeunes. Les responsables tiennent à remercier la municipalité pour la subvention votée qui permet en autres des initiatives en direction des jeunes pommeritains Pour les adhérents ainsi que pour les nouveaux arrivants, les inscriptions se dérouleront début septembre.



Dernier cours pour ces jeunes joueurs en présence du président du club Cédric Le Roux et de l'entraîneur Thierry Freslon.

## Comité d'animation

C'est année pour la 2<sup>ème</sup> édition de la bourse d'échange et présentation des véhicules anciens, les exposants et le public ont répondu présent. A l'année prochaine pour la 3<sup>ème</sup> édition.



Chasse à l'oeuf (24 mars)

la composition est :

- Président : José SOULARD, secrétariat : Jean Paul REBILLARD et Marie REBILLARD, Trésorerie : Françoise REBILLARD et Christine GOINGUENET, membres : Sonia SOULARD, Eric LOYER, Christophe SOULARD, Michel SOULARD et Denise, Jean Noël HERVE et Marie, Yves ABGRALL.

### Prévision 2<sup>ème</sup> semestre 2008 :

- > 31 août foire à tout :  
réservation : 06 79 03 60 55
- > 31 octobre : hallowenn
- > 15 décembre : spectacle de Noël offert aux écoles
- > 21 décembre : marché de Noël



La bourse aux échanges et les belles voitures d'antan.

Le 24 mars 2008 le lundi de pâques : chasse à l'oeuf, les enfants et les parents étaient nombreux au terrain des sports La participation de 1€ par «chasseur» sera reversée au téléthon.

Suite à la démission de deux membres au sein du bureau, l'association a organisé une assemblée extraordinaire en mai 2008, afin de mettre en place un nouveau bureau, dont

## Fête de la Musique 2008

Le 21 juin 2008, l'association a mené de main de maître, l'organisation de la fête de la musique, qui a démarré dès 15 h, par la représentation de deux chorales à l'église, pour ensuite passer aux animations sur la

place du bourg, qui en fonction des passages des différents artistes, sonneurs et musiciens en individuel ou en groupe, les groupes de danses, «maxi dance», «Korriganed», a réuni de nombreux visiteurs au cours de la soirée.



Des musiciens traditionnels en action



Des jeunes musiciens qui s'expriment



Korriganed à la Fête de la musique



Fête de la musique  
Les chorales à l'église

### Comité de Jumelage

Les membres de notre Comité avaient finement organisé le voyage prévu fin juin 2008, mais seulement 11 personnes s'étaient inscrites. Dans l'obligation d'effectuer les réservations, le bureau de l'association avait décidé d'annuler cette sortie car le groupe était trop restreint. Mais, Liam Flynn, le président du Comité de Millstreet a insisté pour nous recevoir cette année. Ainsi, nous venons de programmer une nouvelle sortie, chez nos Cousins, début octobre.

Le Comité de Jumelage propose donc un voyage à Millstreet, du 3 au 12 octobre 2008. Cette semaine chez l'habitant nous permettra de découvrir les superbes paysages de la fin de l'été. Des journées d'excursions et des manifestations seront organisées par les habitants de Millstreet qui ont maintenant une grande habitude depuis 22 ans qu'ils organisent les échanges.

Le voyage est prévu sur le superbe ferry « PONT-AVEN » (départ de Roscoff le vendredi

3/10/08 à 21 H 30 ; retour le dimanche 12/10/08 à 7 H) et en voiture particulière : 3 voitures sont déjà complètes...

La traversée est de 145 € par personne, ceci comprend : le passage du véhicule, du passager et la réservation d'une cabine. Les seuls frais supplémentaires concerneront le partage des frais de carburant entre les 4 passagers des voitures.



Comité de jumelage en préparation du voyage en Irlande en octobre 2008

Il est demandé de s'inscrire auprès de Yannick Perrot : 02 96 21 75 32 ; yannick.perrot@cegetel.net , Joseph Crom : 02 96 21 74 77 ou Yves Allain : 02 96 21 71 66.

Par ailleurs, les Comités de Jumelage des départements bretons figurent sur le site internet régional des villes jumelées avec l'Irlande : [www.bretagne-Irlande.org](http://www.bretagne-Irlande.org)

## Mammen



Depuis 9 ans, l'association MAMMEN vous propose chaque semaine des cours de breton adaptés à votre niveau. Les cours ont lieu le mardi soir à 19 heures pour les débutants et à 20h30 pour les plus aguerris.

Pour le moment, les cours se déroulent à la mairie de Pommerit Le Vicomte, mais bientôt ils auront lieu au tout nouvel espace «STARTIJIN».

La méthode OULPAN est utilisée et les cours sont animés par un professeur de métier. Notre objectif est de parler breton, mais l'écriture et la lecture font aussi partie du programme, ainsi que la bonne humeur et la convivialité. La cotisation est maintenue à 110 euros. Le

demi tarif est appliqué pour les étudiants et demandeurs d'emploi et l'étalement du paiement est possible.

Des activités extérieures sont prévues, visites aux anciens, friko de fin d'année, ... Sans oublier notre loto le 30 novembre. Ce printemps, MAMMEN a activement participé au relais pédestre à travers la Bretagne, «Ar Redadeg», au profit des écoles bilingues et de l'enseignement du Breton.

Faites le pas ! Venez nous rencontrer ou appelez nous au 02 96 74 25 11 si vous souhaitez des renseignements complémentaires. Ken ar wech all !

## Entente sportive Pommerit / Le Merzer (ESPLM)

Petite révolution au sein du conseil d'administration de l'ESPLM, suite au souhait exprimé lors de la dernière assemblée générale, par Emile TROALIC de faire une pause, qui a conduit depuis 8 années, au

poste de président, cette association de près de 250 adhérents, à différents sommets des championnats ou de coupes, notamment celle inédite du Conseil général en 2003 à Cavan, avec bien entendu, comme il est de

**bon temps, avec parfois des hauts et des bas ou disons des trous d'air, mais le tout avec toujours une bonne humeur et surtout la complicité de toute son équipe de bénévoles et encadrements, indispensable à la bonne conduite de la vie de cette association et sans qui, rien ne serait possible.**

Après échanges et consultations entre les membres du Conseil d'administration, c'est Muriel RAISON, loin d'être une inconnue au sein de cette association, qui à l'unanimité a été élue présidente. Monde du foot Ball, qui très souvent à pour réputation d'être plutôt machiste... Bravo et bon vent à Muriel, qui bien entendu sera accompagnée pour conduire cette mission, par Emile TROADIC et Patrice BARS, tous deux vices présidents, Marie Madeleine TROADIC et Mathieu SOULIMAN en charge du secrétariat, Annick TANOU et Philippe TURBAN en charge de la trésorerie, nerf de la guerre de la vie de l'association, qui nécessite rigueur et imagination, pour récolter des recettes indispensables, en complément du soutien des deux collectivités. Arnaud QUELEN, Serge MORCELLE, Yves RAISON, Marc GOAGOLO, Philippe DAGORN, Jean Pierre PENHOAT, Stéphane MORFOISSE et Jérôme BARS, en seront membres de ce CA, toujours présents pour les épauler.

## Rando du Leff

**L'assemblée générale des randonneurs du pays du Leff s'est tenue en mars 2008 à Goudelin en présence d'une trentaine d'adhérents et de Jean-François Keroullé représentant l'office du tourisme.**

Le président Jean-Pierre Le Roux a fait le rapport moral et des activités. Actuellement l'association se porte bien avec 70 adhérents et propose des balades le jeudi et le dimanche ainsi que des randonnées d'été, et des actions comme la participation au téléthon, le petit tour avec l'USEP, (sport des écoles maternelles et primaires)....., rando galettes. En septembre a eu lieu une randonnée à la Roche Jagu qui a eu un joli succès. Autrement en collaboration avec les chantiers communautaires, les bénévoles nettoient, entretiennent et balisent les circuits sur plusieurs communes. Le bilan financier présenté par le trésorier n'a donné lieu à aucun commentaire, la trésorerie est équilibrée. Pour 2008, exceptionnellement aucune subvention n'a été demandée à la communauté de



Le nouveau bureau de l'ESPLM avec Muriel la présidente.

La nouvelle saison de l'ESPLM 2008 / 2009, se prépare activement. Trois équipes évolueront en 1<sup>ère</sup> division de District, 3<sup>ème</sup> division et D4... Mais tous savent aussi l'importance d'assurer la relève et donc l'équipe des 13 ans sera encadrée par Marc GOACOLO, celle des 15 ans, sera placée sous la conduite de Charles Edouard CORIDON, ex-pro d'En Avant de Guingamp, assisté dans sa mission par Patrice ROPPERS et Louis DUCHENE.

Le rendez-vous est donné en juin 2009, afin comme on dit «compter les points».



Accueil de Charles Edouard CORIDON à l'ESPLM.

communes, la réserve financière étant suffisante grâce à la distribution des sacs à tri en 2006. Les sorties de randonnées d'été sont reconduites avec la complicité des municipalités qui offrent le pot de l'amitié à l'arrivée le programme est établi ainsi. Pour la commune de Pommerit le responsable est Raymond UNVOAS tél 02.96.21.91.50.



Les randonneurs du Leff à bulat pestivien en mars 2008

## Samuel Autonomie

Voilà que l'association Samuel Autonomie, a trois ans, elle continue ses actions en venant en aide aux parents de Samuel, 6 ans présentant un handicap psychomoteur très important. Samuel présente une tétrapésie spastique et ne peut se déplacer que dans un fauteuil électrique.

Samuel a rejoint le centre Héliomarin de Saint Laurent de la Mer, 4 journées par semaine, depuis le mois d'août 2007. Il s'épanouit et évolue à son rythme, grâce à cette prise en charge par tous les professionnels (médecin, kinés, ergothérapeutes, psychomotriciennes, éducateurs spécialisés et à l'école). Il est heureux là-bas, parmi les autres enfants malades comme lui.

Cette année, l'association est en train de réaliser son aire de jeux, afin que Samuel puisse découvrir de nouvelles sensations. Pour l'été 2008, elle sera mise en place.



Le futur projet pour Samuel est l'acquisition d'une synthèse vocale (ordinateur pour favoriser la communication). Actuellement Samuel est en cours d'apprentissage pour l'utilisation de cette synthèse vocale avec son ergothérapeute (coût d'environ 6 000 €).

**Samuel vous donne rendez – vous le samedi 20 septembre 2008 pour la soirée de soutien,** par un repas animé. Samuel souhaite tous vous revoir, très nombreux lors de cette soirée de soutien. Merci à vous tous, la mobilisation se poursuit.

Lors de la dernière assemblée générale le coût de la cotisation a été fixé à 15 € pour l'association.

*Sonia Rault / Secrétaire de l'association.*

## Volley-Club du Leff

► **À l'approche de ses 20 ans, il n'a pas pris une ride...**

**Il aurait même tendance à prendre un petit coup de jeune, le Volley Club du Leff ! En effet, la moitié de ses licenciés n'a pas atteint la majorité (le club existait déjà que beaucoup d'entre eux n'étaient pas nés).**

À presque 20 ans, le Volley Club du Leff a mûri et s'est tout naturellement bonifié avec l'âge.

Au cours de sa vie, il a connu plusieurs évolutions, comme l'arrivée d'un emploi-jeune en 2000, poste qui n'a malheureusement pas pu être conservé par la suite.

On se rappelle aussi de la diversité des manifestations proposées par l'association (Rock'n Valley, le Beach Breizh Volley Tour, la fête de la Saint-Patrick...).

Au niveau sportif, beaucoup d'équipes engagées évoluent au sein de championnats rarement atteints jusqu' alors. Citons les équipes cadettes et seniors féminines qui ont fait, depuis plusieurs saisons, leurs nids en régionale.

En 20 ans, les effectifs ont bien entendu beaucoup changé même si le club voit revenir régulièrement des licenciés, qu'il a formés. Preuve, s'il devait y en avoir une, que quand on a goûté au Volley Club du Leff, il est très difficile de s'en séparer.

Souhaitons que ce cru 2007-2008 soit remarquable et que les millésimes à venir soient mémorables !

*Les VOLLEFFEURS*



## Sapeurs Pompiers

### ► Un nouveau véhicule incendie

Le centre d'incendie et de secours vient de recevoir un FPTHR (Fourgon Pompe Tonne Hors Route) flambant neuf en remplacement du camion feu de forêt que la commune avait acheté en 1994 et qui est affecté à la caserne d'Yvignac le Tour. Ce nouveau véhicule, est un camion tout terrain 4x4 d'une puissance de 240 chevaux. Avec une réserve de 3000 litres d'eau et de 200 litres d'émulseur, équipé d'une pompe de 120m<sup>3</sup> à l'heure, il est principalement destiné à la lutte contre les incendies en milieu

### ► Recrutement

Le centre d'incendie et de secours recherche expressément 4 à 5 sapeurs pompiers volontaires pour compléter l'effectif. Renseignements

### ► Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers des Côtes d'Armor

Le 9 février dernier, sous un soleil resplendissant, le site de la chapelle du folgoat était pris d'assaut par les sapeurs pompiers. En effet, presque 600 soldats du feu du département s'étaient donnés rendez-vous pour le cross départemental, sur un parcours en pleine nature, chaleureusement mis à disposition par l'association du folgoat et quelques riverains. Les différentes courses, très disputées, se sont déroulées dans un excellent état d'esprit et devant un public nombreux venu encourager les participants. Le parcours, un peu gras, nécessitant des relances permanentes, mêlant sous-bois, pâture et chemins était qualifié de « vrai cross country ». L'amicale des sapeurs



Nouveau camion...

rural. Pouvant transporter 6 sapeurs pompiers, ceux-ci bénéficieront de matériel de haute technologie pour remplir leurs missions dans les meilleures conditions et en toute sécurité. Le financement de ce véhicule, d'une valeur de 220 000 €, est totalement pris en charge par le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor.

et inscriptions auprès du chef de centre, le Lieutenant Daniel IGIGABEL au 02 96 21 70 12 ou 06 89 85 14 19.

pompiers pommeritains récompensait à l'arrivée chaque participant par un tee-shirt souvenir en plus de l'orange traditionnelle. Vers 18 heures, tout le monde s'était regroupé à la salle socioculturelle pour la remise des trophées et le vin d'honneur. En fin de soirée, les membres de l'amicale, avaient invité quelques sympathisants à prendre part au repas qui s'est déroulée dans une ambiance festive. (Après l'effort, le réconfort...).

L'amicale tient à remercier la municipalité et tous ceux qui par un moyen ou un autre ont contribué à la réussite de cette journée.

## Amicales des aînés

Sous l'impulsion de sa présidente, Louissette Herviou et de son équipe au conseil d'administration, l'amicale des aînés, met toujours en place de nombreuses animations et sorties.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008, une première sortie a eu lieu à la pointe du Finistère, le tout agrémenté d'un excellent menu servi au village vacances à Trégarvan, puis de visites à Lanvéoc, l'Île longue, la pointe des espagnols, pointe Pen Hir et Crozon.

Par ailleurs lors d'un samedi au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre 2008, un rassemblement de plus de cinquante bénévoles, qui ont en charge

l'organisation des activités et animation au sein de l'amicale, a eu lieu au restaurant Ty Coat, pour là de nouveau un excellent repas, qui s'est comme d'habitude déroulée dans la bonne ambiance... Un moment fort aussi qui a été l'occasion de remercier, les responsables qui ont souhaité faire une pause notamment : Liliane, Lucienne, Emile et François, qui ont déjà donné beaucoup de leur temps pour la bonne marche de l'association.

Au cours du second semestre de l'année 2008, d'autres animations comme un loto aura lieu à la salle socio culturelle.

## Bagad

### ► 26 - 27 septembre 2008 : Bagad Pañvrid : les 30 ans

Groupe phare de musique traditionnelle, le Bagad Pañvrid anime régulièrement les plus grandes manifestations culturelles de Bretagne (Festival Interceltique de Lorient, la Saint-Loup de Guingamp, Festival de Cornouailles à Quimper...), il exporte également sa musique sur Paris Lors de la Breizh Touch ou lors du Celfest à Cork en Irlande.

Avec son école de musique et son Bagadig, le Bagad Pañvrid regroupe aujourd'hui 100 musiciens.

Pour ses 30 ans, le Bagad souhaite partager avec le plus grand nombre sa passion de la musique et lui montrer que « traditionnel » rime avec « actuel ».

Durant deux jours de fête, près de 200 musiciens vont se produire à la salle socio-culturelle.

Au programme :

► **Vendredi 26 septembre**, grand concert avec Fred Morrison et les Trompettes du Mozambique.

► **Samedi 27 septembre**, fest-deiz/fest-noz avec Hamon Martin Quintet, Les Ramoneurs de Menhirs, Loened Fall, Winaj'h, des sonneurs, des chanteurs et des bagadoù.

En attendant ce grand événement de la rentrée, rendez-vous début août pour l'aubade traditionnelle du Bagad avant le concours de Lorient !

Bagad champs Élysée...



## Dans le sillage du Bathyscaphe

La saison 2007-2008 touche à sa fin avec une programmation régulière basée sur un concert et une soirée documentaire chaque mois. L'équipe du Bathyscaphe a ainsi mis en œuvre :

- la programmation de 9 concerts musiques actuelles/musiques du monde
- 6 soirées documentaires autour « d'autres possibles »
- 4 ateliers hebdomadaires de pratique artistique amateur au Bathyscaphe, enfants et adultes
- 4 ateliers théâtre bimensuels en milieu scolaire
- 4 interventions de sensibilisation à la Langue des Signes en milieu scolaire, accompagnées d'une représentation théâtrale
- 1 stage de formation professionnelle pour les intermittents du spectacle
- 3 stages pour comédiens et chanteurs amateurs
- 3 résidences d'artistes ayant donné lieu à des représentations

Ces actions se poursuivront en 2008-2009 auxquelles viendront s'ajouter de nouveaux projets.

En partenariat avec l'adm22, une mise en réseau et un accompagnement des troupes de théâtre amateur du Pays de Guingamp se mettent en place et donneront lieu à un premier temps fort les 13 et 14 décembre 2008, sous forme de festival où chaque équipe pourra présenter son travail au public du Bathyscaphe.



Rachel\_Guilloux au Bathyscaphe

Un projet émerge également, qui, dans un premier temps, ferait intervenir des musiciens et des danseurs de société auprès des écoles, pour une initiation aux danses en duos que les enfants pourront transmettre à leurs parents et, dans un second temps, amènerait l'organisation d'un bal populaire au Bathyscaphe.

Sans oublier l'aménagement des locaux avec la finalisation de l'APD du projet architectural.

Et, comme à l'occasion de la rentrée 2007, une journée portes ouvertes aura lieu le 20 septembre 2008 durant laquelle se déroulera l'Assemblée Générale, qui sera l'occasion d'en savoir plus sur nos projets, suivie des inscriptions aux ateliers théâtre et pour finir un concert gratuit pour tous !

## Maxi Dance

### ► Organisation de l'association

Les danseurs, les chorégraphes et les couturières, tous et toutes bénévoles, s'affairent toute l'année pour préparer un spectacle varié avec sono, lumière et décor. Les danseurs répartis en 8 groupes en fonction de l'âge, apprennent chacune et chacun deux danses. Chaque groupe suit une heure de danse par semaine.

Le prix de la cotisation, les entrées de spectacles et les cachets des représentations extérieures. Notre assemblée générale aura lieu début septembre 2008.

Le tarif de l'adhésion était de 45 € pour l'année 2007 / 2008.

Nous avons une liste d'attente très longue pour les enfants de 7 à 12 ans... mais nous recherchons des danseurs de 17 à 30 ans ou plus.

Pour tout contact ou renseignements complémentaires contact : Myriam LE BIANIC au 02 96 21 91 57.



Maxi dance en représentation à la Fête de la Musique

Quelques temps forts et événements en 2008 :

- > Samedi 7 juin 2008 : Spectacle annuel à la salle socio culturelle de Pommerit Le Vicomte en présence d'une foule et salle comble.
- > Dimanche 08 juin 2008 : Spectacles à St Gilles les Bois,
- > Dimanche 15 juin 2008 : Spectacle à Pédernec,
- > Samedi 21 juin 2008 : Fête de la musique à Pommerit Le Vicomte sur la place du bourg,
- > Week end du 06 / 07 décembre 2008 : Participation au Téléthon,
- > Décembre 2008 : Week end à Paris pour chercher tissus et costumes,

## Les fonceurs

2004... déjà plus de 4 ans.....des jeunes motivés créent l'association « les fonceurs » Celle-ci vit son heure de gloire la 1<sup>ère</sup> année

- \* bal disco
- \* sortie à Disneyland
- \* paint-ball

Mais aussi des échanges et discussion avec la municipalité pour notamment avoir des locaux dédiés aux jeunes.

Du fait que nous étions organisés en association, la municipalité nous a écouté et y avons beaucoup échangé... Le principe d'un local Jeunes était admis et lors de la conception du projet de la nouvelle mairie, la réalisation d'un local jeunes a été validé par la municipalité.

Avec les années, elle s'est endormie : Les jeunes ont grandi ! Certains ont poursuivi leurs études, d'autres sont partis au travail... MERCI à eux pour tout.



Local Jeunes...

Sachez que depuis il existe le foyer des jeunes (baby-foot, billard, chaine hi-fi...).

Les jeunes de 12 à 16 ans ont créé la Junior association, avec un objectif précis, pour un an et depuis plus rien

L'Asso « Les Fonceurs » est existante mais en sommeil.

Elle attend d'être reprise.

Et prête pour de nouvelles aventures.

Pour des infos contacter Christel (Présidente de l'association)

02.96.21.98.15

# UFCA

## ► Assemblée générale de l'UFAC

Présidée depuis plus de 16 années, par Marcel GOURIOU, l'assemblée générale qui s'est tenue en avril 2008, a été amenée à élire un nouveau président.

En effet Marcel, pour des raisons de Santé, a souhaité arrêter la présidence et à l'unanimité les camarades de l'UFAC ont demandé à Jean Le FLOCH, d'en assurer la présidence. Un nouveau bureau s'est donc mis en place, avec Jean Le FLOCH, président, Marcel GOURIOU, Vice président et Jacques KURBISCA secrétaire / trésorier.

L'association se veut être aux services des anciens combattants et des veuves. L'association tient à affirmer son implication à l'animation locale, mais affiche aussi sa volonté de participer aux manifestations politiques dont le 19 mars pour un devoir de mémoire.

A l'occasion du congrès fédéral, qui s'est tenu à Pommerit Le Vicomte le 26 avril 2008 et qui a réuni plus de 120 personnes, Maurice Le



AG de l'UFAC, La passation de la présidence



Remise des décorations à Jacques Kurbisca

NY a remis à Jacques KURBISCA, la médaille de commémoration d'AEN. Par ailleurs Marcel GOURIOU s'est vu remettre la médaille d'argent de l'UFAC et François JANIN la médaille de bronze de l'association. Très certainement au cours du dernier trimestre de l'année 2008, l'association envisage d'organiser des activités.

## Solidarité inter-associations

### ► Édition Téléthon 2007

Début 2008, a été marqué par la remise du chèque des collectes recueillies lors de la soirée du Téléthon de décembre 2007. Soirée dûment préparée par Soizic et son équipe, toujours présente pour assurer les animations de ce week end. C'est par une petite cérémonie à la résidence de l'IF, que Soizic a remis les bénéfices de ces animations, d'un montant de 6 985 € à l'association AFM... Et tous et toutes se sont donnés de nouveau rendez vous pour Décembre 2008.



Solidarité Muco - Téléthon

### ► Le Passage de La Pierre Le Bigaut

Puis sans attendre, dès mars 2008, une fois levée le voile sur le circuit de La Pierre Le BIGAUT, dont l'objet est de participer à la lutte contre la mucoviscidose, les associations ce sont de nouveau mobilisées, pour organiser tant l'animation, la sécurité et le collectage des dons et ventes de produits.

Plus de 30 personnes ont assuré la sécurité lors du passage de la PLB le samedi 28 juin à Pommerit Le Vicomte et les enfants notamment de l'école Ste-Anne, s'étaient mobilisés pour décorer leurs vélos et d'autres pour assurer musique et autres concerts de bruits pour encourager les 3000 cyclos qui sont passés sur notre commune, pour réaliser la grande boucle des 150 km... Nous avons pu apercevoir quelques pommeritains et pommeritaines, qui s'étaient donnés rendez-vous pour mener à bien ce défi sportif, pour la bonne cause.



Les vélos Fleuris au passage de la PLB



Une des réunions de préparation de la PLB

## Ti Pass

### ► Une opportunité pour les jeunes et les associations

Le Conseil Général des Côtes d'Armor, met en place un dispositif dénommé «TI PASS », dont l'objet est de favoriser l'accès des jeunes à l'offre territoriale culturelle et sportive, à partir de septembre 2008.

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'engagement citoyen, la construction du libre arbitre, l'apprentissage du choix et une approche de l'autonomie pour les jeunes costarmoricains.

### La Mise en œuvre

Sa mise en œuvre se repose sur le passage de conventions entre :

- > D'une part d'une adhésion de principe, par les associations et les collectivités territoriales (Communes et / ou communautés de communes) avec le Conseil Général,
- > D'autre part de la réalisation de conventions de partenariat entre les associations qui ont leur siège social sur la commune, avec la municipalité le Conseil Général.

Cet ensemble, de conventionnement, permettant :

- Dans un premier temps, aux jeunes titulaires du carnet de 7 chèques multi-activités, qui auront reçu dans les premières semaines de septembre 2008, **d'acheter adhésion et frais des activités**, près des associations ou des services des collectivités développant des activités sportives

Le principe en est simple, il s'agit d'attribuer à tous les jeunes qui seront en classe de 6ème, au niveau des 82 collèges publics et privés du département (environ 7 000 jeunes), un carnet de 7 chèques multi-activités de valeurs faciales de 10 €, pour un montant de 70 €.

Ce dispositif a un caractère expérimental, dont une évaluation partagée sera réalisée entre le Conseil général, le milieu associatif et les autres collectivités territoriales, qui auront adhéré par voie de convention, à la mise en œuvre de ce dispositif.

ou culturelles, à l'aide de ces chèques de valeurs faciales de 10 €/ l'unité.

- Dans un second temps, pour les associations, de recevoir par la collectivité du lieu de son siège sociale, une subvention, équivalente à la somme perçue, par les chèques Ti Pass,

- Dans un troisième temps, la collectivité partenaire, se fera rembourser par le Conseil Général, intégralement, de tous les chèques Ti-Pass reçus par les associations, présentes sur son territoire.

Michel LANCIEN se tiendra à la disposition des associations pommeritaines dès la fin août 2008, lors de ses permanences le samedi matin en mairie.

## Co-voiturage et Tibus

### ► Aires de covoiturage

En mai 2008, Claudy LEBRETON, président du Conseil général, a inauguré la deuxième aire départementale de covoiturage à Kernilien, après celle de La Chesnaye en octobre dernier. Le Conseil général a voté un schéma départemental des aires de covoiturage en mai 2007. Il porte sur la réalisation de 15 sites sur 5 ans.

Dans ce cadre les sites aménagés peuvent recevoir plus de 40 véhicules, avec extension possible si de besoins.

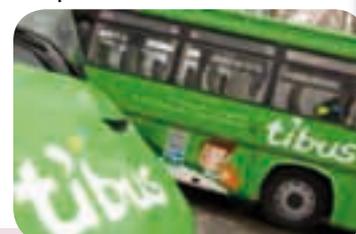
Notons, que dans un souci de développement durable, pour réduire l'imperméabilisation des sols, le revêtement de voirie est en enduit et les stationnements sont réalisés en «terre-pierre», mélange de terre végétale et de granulats recevant un engazonnement hydraulique.



Une liaison intermodale est offerte avec la création d'un arrêt TIBUS, pour permettre une complémentarité avec le covoiturage.

Au-delà de ces aires de covoiturage, ce concept mérite plus que jamais, devant la montée du coût des carburants, mais aussi devant la problématique posée par la préservation de notre environnement et de la mise en œuvre du concept « Développement durable et mise en synergie des solidarités, trouver sa place dans nos pratiques quotidiennes des besoins de déplacements...A chacun d'entre nous d'en prendre des initiatives dans ce sens.

**Transports inter-urbains départementaux**



Lancé maintenant depuis plusieurs mois, par le Conseil Général des Côtes d'Armor, le dispositif Tibus, Transport inter-urbain sur le département des côtes d'Armor, trouve son intérêt au fil des jours et mois qui se déroule.

► **Les chiffres de fréquentation de Tibus s'envolent :**

Les transports inter-urbains départementaux du Conseil général décollent. Six mois après le lancement de Tibus et **du ticket unique à 2 € quel que soit le trajet parcouru dans les Côtes-d'Armor**, la vente de billets connaît une hausse spectaculaire, soit + 40 % de septembre 2005 à février 2006 inclus, **le nombre total de passagers passant à plus de 100.000.**

Par ailleurs, entre septembre et décembre derniers, si 30 % des 230 trajets à la demande étaient déclenchés via la Centrale de mobilité, il sont de 40 % en moyenne depuis janvier.

Le Conseil général avait prévu de mettre la Centrale de mobilité à la disposition des communautés de communes intéressées pour leurs transports locaux à la demande. Après la Cidéal, les communautés de communes de Callac, du Kreiz Breizh profitent à présent du dispositif. La communauté d'agglomération de Lannion pour son transport d'handicapés, et un syndicat mixte regroupant trois communautés de communes du secteur de Quintin se sont d'ores et déjà mis sur les rangs.

► **Un manque...Mais un besoin urgent pour notre territoire communautaire Lanvallon Plouha :**

Lors des échanges et rencontre de la population au cours de la campagne électorale, le problème des besoins de transports collectifs, ont été régulièrement soulevés. Par ailleurs lors des commissions services à la population de la communauté de communes Lanvallon Plouha, cette thématique a régulièrement été abordée. Enfin le Conseil citoyen du territoire en a fait aussi un cheval de bataille. Ces dernières semaines, le Conseil général a décidé de mettre à titre expérimental **deux nouvelles lignes PLOUHA / LANVOLLON / GUINGAMP et LANVOLLON / ST BRIEUC** en action afin de tenter d'y répondre, à ce besoin régulièrement exprimé. A nous maintenant de se saisir de cette nouvelle opportunité, car un tel service y trouvera sa place, sous condition qu'on en fasse la preuve de son utilisation.

**Par ailleurs il existe des possibilités de Transports à la demande, par le biais de la centrale de Mobilité, qui répond pour le prix d'une communication locale**

**au 0.810.22.22.22**

**(Transport à la demande, calcul d'itinéraires et de correspondances, horaires, tarifs), Cette centrale de mobilité reçoit entre 90 et 150 appels par jour.**

**Pourquoi pas vous !!!!!**

## TARIFS PUBLICS POMMERIT-LE-VICOMTE

### Tarifs Publics 2008 :

Ci – joint en rappel les tarifs publics applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, après échange en conseil municipal du 20 décembre 2007, décision prise à l'unanimité.

| LOCAT° Salle SOCIOCULTURELLE                              | occupat°       | au 01/01/08            |
|---|----------------|------------------------|
| 1/2 journée = 8h30/13h - 13h30/20h                        |                |                        |
| 1 journée = 8 h 30 / 20 h                                 |                |                        |
| apéritif dansant  | 1 journée      | 166 €                  |
| « «   | 1/2 journée    | 111 €                  |
| repas + bal   | 1 journée      | 376 €                  |
| repas + bal + retour de noces                             | 2 jours 1/2    | 488 €                  |
| repas midi et soir + bal                                  | 1 jour 1/2     | 444 €                  |
| repas midi/soir/bal + retour de noces                     | 2 jours 1/2    | 554 €                  |
| hall : vente déballage - exposition vente                 |                | 84 €                   |
| hall : exposition à but culturel                          |                | -- €                   |
| manifestation culturelle                                  | 1 journée      | 189 €                  |
| LOTO ou manifestation en semaine                          | 1/2 journée    | 189 €                  |
| <b>BANQUET - ASSEMBLEE GENERALE</b>                       |                |                        |
| repas midi OU soir  | 1 journée      | 376 €                  |
| repas midi ET soir  | 1 journée      | 444 €                  |
| buffet campagnard midi OU soir                            |                | 331,50 €               |
| buffet camagnard midi ET soir                             |                | 388 €                  |
| Réunion-conférence-project°-conc.                         |                |                        |
| occupation  | 1/2 journée    | 111 €                  |
| occupation  | 1 journée      | 166 €                  |
| <b>AUTRES ACTIVITES</b>                                   |                |                        |
| Fez-noz - bal   |                | 488 €                  |
| Bal à papa  |                | 376 €                  |
| location salle yoga                                       |                | 6,50 €                 |
| location salle des sports                                 | (tarif unique) | 2,00 €                 |
| <b>GARDERIE</b>   |                |                        |
| garderie municipale (l'heure de présence)                 |                | 1,06 €                 |
| (le goûter)   |                | 0,71 €                 |
| <b>CIMETIERE</b>  |                |                        |
| concession cimetière : 15 ans                             |                | 63 €                   |
| « « : 30 ans  |                | 126 €                  |
| cavurne «jardin des souvenirs» 15 ans                     |                | 412 €                  |
| scellées  |                | 20,40 €                |
| trx particuliers (exceptionnel) coût horaire              |                |                        |
| <b>DIVERS</b>   |                |                        |
| photocopies aux particuliers/ associations                |                | 0,34 €                 |
| photocopies associat° (noir/blanc-couleur)                |                | 0.08/0.16              |
| duplicata livret de famille                               |                |                        |
| container poubelle : 240 l                                | tarif C.D.C.   |                        |
| <b>VOIRIE</b>   |                |                        |
| Goudronnage (bi-couche/tri couche)                        |                | Prix coutant sur devis |
| tuyau busage (diam 250 ou 300)                            |                |                        |
| drain ml entrées particuliers (100-                       |                |                        |
| PVC CR8 diam 125  |                |                        |
| « « « 160   |                |                        |
| PVC ordinaire diam 100                                    |                |                        |
| PVC CR8 diam 200  |                |                        |
| PVC CR8 diam 250  |                |                        |
| Taxe de raccordement à l'assainissement                   |                | 509,70 €               |
| Pour mémoire revalorisation Cantine au 31/08/07 de 2.03 % |                |                        |
| repas cantine scolaire (enfants)                          |                | 2,55 €                 |
| repas instituteurs et autres (2008/2009)                  |                | 5,10 €                 |

